Plan d'actions

Territoire Engagé Transition Ecologique 2025-2028

Avec le soutien de

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

ÉCHELLE PETR

PCAET

Plan climat air énergie territorial

Document obligatoire mis en place à l’échelle du PETR, dédié à l’amélioration de la qualité de l’air, la réduction des gaz à effet de serre et l’adaptation au changement climatique.

SOCLE OBLIGATOIRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ÉCHELLE CCPO

TETE

Territoire engagé transition écologique

Feuille de route qui va permettre de déployer le PCAET à l’échelle de la communauté de communes. Tous les services de la CCPSO sont concerné (eau, déchets, économie, achat…).

OUTIL DE MISE EN OEUVRE DE CE SOCLE SUR LE TERRITOIRE

TACCT

Trajectoires d’adaptation au changement climatique du territoire

Domaine de TETE sur lequel la CCPO a choisit de concentrer une part importante de ces efforts. Choix d’une thématique “centrale” est obligatoire lors de l’entrée dans le dispositif “Accélérateur de transition”.

COMPLÉMENT SPÉCIFIQUE SUR L’ADAPTATION

Table des matières

Plan d’action TETE 2025-2028 1

Action n°1 : Adopter le Plan Climat du Piémont des Vosges et le décliner à l'échelle de la CC du Pays de Sainte-Odile ..... **Erreur ! Signet non défini.**

Action n°2 : Adopter un programme d’actions d’adaptation et intégrer les effets du changement climatique dans les compétences et les politiques de la collectivité 6

Action n°3 : Sensibiliser à l'ACC à travers la formation et/ou la science participative 7

Action n°4 : Adopter un programme d’actions d’adaptation du bâti scolaire 8

Action n°5 : Mettre en œuvre le PLH 9

Action n°6 : Engager une démarche de mobilité durable en interne via un plan de mobilité employeur ou un plan de mobilité interadministrations 10

Action n°7 : Renouveler la flotte des véhicules de TC par du matériel roulant aux carburants alternatifs 11

Action n°8 : Mettre en place un outil de suivi régulier et multi-flux des consommations d'eau et d'énergie dans les bâtiments et équipements de la CCPO 12

Action n°9 : Mettre en place le suivi régulier et multi-flux des consommations d'eau et d'énergie du patrimoine « satellite » exploité par les DSP (dont ALSH et périscolaire) 13

Action n°10 : Réaliser une opération de construction exemplaire (construction du PATI) et diffuser des bonnes pratiques sur le territoire, notamment auprès des communes membres 14

Action n°11 : Augmenter la part des ENR dans les consommations énergétiques du patrimoine de la CCPO pour les besoins en chaleur/refroidissement et électricité (centrales photovoltaïques à l'espace aquatique l'O, sur la STEP de Meistratzheim) 15

Action n°12 : Maîtriser les consommations énergétiques de l'espace aquatique grâce au CPE 16

Action n°13 : Améliorer l'efficacité et la valorisation énergétique des systèmes d'assainissement 17

Action n°14 : Améliorer la gestion des eaux pluviales 18

Action n°15 : Améliorer le rendement du système de production d'eau potable 19

Action n°16 : Sécuriser l’accès à l’eau : protéger la ressource des pollutions (notamment agricoles) et de la surexploitation 20

Action n°17 : Mettre en place un plan de formation permettant aux pilotes politiques et techniques d'acquérir l'ensemble de compétences nécessaires pour mener à bien les actions du présent programme 21

Action n°18 : Formaliser une politique d'achats responsables 22

Action n°19 : Créer une instance de gouvernance transversale pour piloter l'ensemble des politiques de la transition écologique 23

Action n°20 : Construire un programme d'animation pluriannuelle multi-thématiques et multi-formats à destination du grand public et du public scolaire 24

Action n°21 : Accompagner les activités agricoles vers des pratiques culturales résilientes et durables 25

Action n°22 : Développer l’agriculture nourricière pour gagner en autonomie alimentaire 26

Action n°23 : Réaliser une veille sur les dispositifs d’aide et d’accompagnement à destination des acteurs économiques et les diffuser.....27

Action n°24 : Identifier, valoriser et communiquer autour des démarches exemplaires des acteurs économiques 28

Action n°25 : Développer des boucles locales d’économie circulaire (au sein d’une filière locale par exemple).....29

Action n°26 : Renouveler le PLPDMA.....30

Action n°27 : Développer des coopérations territoriales 31

Action n°1 : Adopter le Plan Climat du Piémont des Vosges et le décliner à l'échelle de la CC du Pays de Sainte-Odile

Stratégie de transition écologique

Objectif(s) : Disposer d'un cadre d'action stratégique partagé avec les collectivités membres du PETR du Piémont des Vosges pour atteindre une meilleure économie d'échelle pour les actions portées collectivement. Rester libres et agiles dans les actions à mener à l'échelle communautaire tout en partageant des retours d'expériences inspirants pour monter collectivement en compétence sur de nouveaux sujets. Communiquer sur cette stratégie auprès des différentes cibles sur le territoire (société civile, communes membres, entreprises).

Indicateur(s) : Nb de réunions transition écologique organisées avec les agents des autres CC et du PETR, Axes stratégiques communs entre le PCAET et le plan d'ACC de la CCPO, Nb d'événements PETR et CC portant sur la TE.

Statut : en cours

Politique liée : Transition écologique

Élu référent : Président de la CP transition écologique

Pilote(s) : Timothé NICOT

Budget : Moyens constants

Financeur(s) : Non nécessaire

Action n°2 : Adopter un programme d’actions d’adaptation et intégrer les effets du changement climatique dans les compétences et les politiques de la collectivité

Stratégie de transition écologique

Objectif(s) : Intégrer de manière transversale l'adaptation au changement climatique dans l'ensemble des politiques de la CCPO. Se doter d'un premier plan d'action opérationnel. Valider une gouvernance basée sur un modèle d’amélioration continue.

Indicateur(s) : Représentativité des organes de gouvernance TE de la CCPO, Création d'un plan d'action.

Statut : en cours

Politique liée : Transition écologique

Élu référent : Président de la CP déchet environnement

Pilote(s) : Timothé NICOT

Budget : Moyens constants

Financeur(s) : ADEME, Climaxion, Région, CCPO

Action n°3 : Sensibiliser à l'ACC à travers la formation et/ou la science participative

Stratégie de transition écologique

Objectif(s) : Développer le niveau de connaissance des habitants du territoire sur la thématique ACC. Impliquer les citoyens dans la démarche territoriale.

Indicateur(s) : Nb de participants, Nb de modules de formation et de sensibilisation existants.

Statut : en cours

Politique liée : Transition écologique

Élu référent : Président de la CP déchet environnement

Pilote(s) : Timothé NICOT

Budget : 2 000€

Financeur(s) : CCPO, ADEME, Région, Climaxion

Action n°4 : Accompagner les communes dans l’adaptation du bâti scolaire

Performance environnementale des bâtiments

AMO assuré par la CCPO auprès des communes membres.

Objectif(s) : Accompagner les communes à diagnostiquer les performances des écoles du territoire. Rénover.

Indicateur(s) : Nb de diagnostics effectués, Nb de rénovations amorcées, Économies énergie et GES économisés.

Statut : en cours

Politique liée : Transition écologique

Élu référent : Président de la CP déchet environnement

Pilote(s) : Timothé NICOT

Budget : Moyens constants

Financeur(s) : Communes, Banque des territoires, ADEME

Action n°5 : Mettre en œuvre le PLH

Performance environnementale des bâtiments

Objectif(s) : Prendre en compte les enjeux climatiques et de préservation de ressources dans la stratégie "habitat". Construire la politique sur le bâtiment de façon transversale et intégrée avec les autres thématiques et acteurs. Fixer des niveaux de performance environnementale élevés pour les constructions et les rénovations des bâtiments. Associer à la planification des dispositifs opérationnels et financiers. Observer et évaluer la progression de la construction et de la rénovation performante sur le territoire.

Indicateur(s) : % de logements construits sur des fonciers déjà artificialisés, Création d'un comité technique partenarial, Montant annuel des aides publiques mobilisés pour la rénovation de l'habitat, Nb de logements neufs construits avec un haut niveau de performance, Nb de logements rénovés énergétiquement performants.

Statut : en cours

Politique liée : Habitat

Élu référent : VP en charge du développement et du cadre de vie

Pilote(s) : Bastien URFFER

Budget : à préciser après l'adoption définitive du PLUiH

Financeur(s) : ANAH, Communauté Européenne d'Alsace

Action n°6 : Engager une démarche de mobilité durable en interne via un plan de mobilité employeur ou un plan de mobilité inter-administrations

Image et exemplarité de la CCPO

Objectif(s) : Optimiser, rationaliser et mutualiser l'ensemble des déplacements des agents de la collectivité.

Indicateur(s) : Nb d’agents bénéficiant du forfait de mobilité durable de la CCPO, Taux de participation des agents au challenge "Au boulot, j'y vais autrement", % de véhicules électrique sur le nombre total de véhicules.

Statut : en cours

Politique liée : Ressources humaines

Élu référent :

Pilote(s) : Timothé NICOT, Etienne JUND

Budget : Moyens constants

Financeur(s) : Non nécessaire

Action n°7 : Renouveler la flotte des véhicules de TC par du matériel roulant aux carburants alternatifs

Image et exemplarité de la CCPO

Objectif(s) : Réduire l'impact carbone de la flotte des TC : remplacement de 6 mini bus.

Indicateur(s) : % de véhicules remplacés, Économies de produits pétroliers et de GES (tonnes).

Statut : en cours

Politique liée : Transport - mobilités

Élu référent : VP en charge du développement et du cadre de vie

Pilote(s) : Etienne JUND

Budget : 1 500 000€

Financeur(s) : État, Région GE, CEE

Action n°8 : Mettre en place un outil de suivi régulier et multi-flux des consommations d'eau et d'énergie dans les bâtiments et équipements de la CCPO

Image et exemplarité de la CCPO

Objectif(s) : Disposer d'un bilan énergétique et technique de tous les bâtiments et équipements publics significatifs (consommations d’énergie, GES associés, ENR, qualité de l’air intérieur). Suivi à réaliser prioritairement sur le PATI.

Indicateur(s) : Part des bâtiments de classe A et/ou B, Évolution des valeurs suivies (kWh/m^2, l d'eau/m^2).

Statut : en cours

Politique liée : Gestion du patrimoine

Élu référent : Président

Pilote(s) : Valerie HEYD

Budget : 5 000 €

Financeur(s) : Non précisé

Action n°9 : Mettre en place le suivi régulier et multi-flux des consommations d'eau et d'énergie du patrimoine « satellite » exploité par les DSP (dont ALSH et périscolaire)

Image et exemplarité de la CCPO

Objectif(s) : Disposer d'un bilan énergétique et technique de tous les bâtiments et équipements publics significatifs (consommations d’énergie, GES associés, ENR, qualité de l’air intérieur). Suivi à réaliser prioritairement sur les bâtiments majeurs de la CCPO (Piscine l’O, STEP).

Indicateur(s) : Part des bâtiments de classe A et/ou B, Évolution des valeurs suivies (kWh/m^2, l d'eau/m^2).

Statut : en cours

Politique liée : Commande publique

Élu référent : Président

Pilote(s) : Valerie HEYD, Mathilde HERBST

Budget : X € pour logiciel de suivi mutualisé

Financeur(s) : CCPO

Action n°10 : Réaliser une opération de construction exemplaire (construction du PATI) et diffuser des bonnes pratiques sur le territoire, notamment auprès des communes membres

Image et exemplarité de la CCPO

Objectif(s) : Définir des niveaux de performances ambitieux pour les opérations de construction et de rénovation réalisées sur le patrimoine de la CCPO. Définir des règles d’usages des bâtiments publics. Assurer une bonne qualité de l'air intérieur.

Indicateur(s) : Niveau de la performance environnementale atteint, Consommations énergétiques (kWh/m^2).

Statut : en cours

Politique liée : Gestion du patrimoine

Élu référent : Président

Pilote(s) : Audrey SCHIMBERLE

Budget : construction à hauteur de 8 000 000€ puis maintenance de 40 000€/an

Financeur(s) : CCPO, Région, Etat, FEDER

Action n°11 : Augmenter la part des ENR dans les consommations énergétiques du patrimoine de la CCPO pour les besoins en chaleur/refroidissement et électricité (centrales photovoltaïques à l'espace aquatique l'O, sur la STEP de Meistratzheim)

Image et exemplarité de la CCPO

Objectif(s) : Augmenter la part de chaleur et de rafraîchissement d'origine renouvelable et de récupération dans les consommations de ses bâtiments et équipements. Augmenter la part d'électricité renouvelable dans les consommations des bâtiments et équipements via la mise en service d’installations de production photovoltaïque et via l’achat d’électricité renouvelable.

Indicateur(s) : Taux d'autoconsommation, Taux d'autoproduction, Puissance installée (Wc), Production annuelle, % d’achat d’électricité verte.

Statut : en cours

Politique liée : Gestion du patrimoine

Élu référent : Président

Pilote(s) : Valerie HEYD

Budget : 1 500 000 €

Financeur(s) : CCPO

Action n°12 : Maîtriser les consommations énergétiques de l'espace aquatique grâce au CPE

Image et exemplarité de la CCPO

Objectif(s) : Mener des diagnostics spécifiques pour réduire et optimiser les consommations énergétiques de l'espace aquatique. Fixer les objectifs de performance ambitieux, mais réalistes et en assurer le suivi.

Indicateur(s) : Évolution des valeurs suivies (kWh/m^2SHON.an, kWh/m^3.an, kWh/m^3 d’eau renouvelée, kWh/visite, kWhel/m^2).

Statut : en cours

Politique liée : Commande publique

Élu référent : Président

Pilote(s) : Valerie HEYD

Budget : Moyens constants

Financeur(s) : Non précisé

Action n°13 : Améliorer l'efficacité et la valorisation énergétique des systèmes d'assainissement

Ressource en eau - Energie

Objectif(s) : Faire de la STEP de Meistratzheim une STEP à énergie positive : réduire les consommations d'énergie (gaz et électricité), produire des ENR (PV, biogaz en injection dans le réseau, géothermie). Réduire les consommations énergétiques du réseau d'assainissement : optimiser le fonctionnement des pompes sur les postes de relevage.

Indicateur(s) : Consommations énergétiques, Production d'ENR (m^3 de biométhane, électricité), Taux d'autoproduction, Quantité de chaleur consommée (kWh), kWh/kgDBO5.

Statut : en cours

Politique liée : Eau et assainissement

Élu référent : VP eau & assainissement

Pilote(s) : Hélène MAETZ

Budget : 3 700 000 € HT

Financeur(s) : SUEZ, FEDER, Région, Etat

Action n°14 : Améliorer la gestion des eaux pluviales

Ressource en eau - Energie

Objectif(s) : Réaliser 4 campagnes de recherches des eaux claires parasites.

Indicateur(s) : Volume d’ECP évité (m^3/an) après travaux, Réduction du volume entrant à la station (%), Réduction du coût de traitement (€/an), Réduction des débordements ou déversoirs d’orage (nb/an).

Statut : en cours (à renforcer)

Politique liée : Eau et assainissement

Élu référent : VP en charge de l'eau et de l'assainissement, de la protection de la ressource et de la GEMAPI

Pilote(s) : Hélène MAETZ

Budget : Moyens constants

Financeur(s) : SUEZ, Agence de l’Eau

Action n°15 : Améliorer le rendement du système de production d'eau potable

Ressource en eau - Energie

Objectif(s) : Réaliser des campagnes de recherche de fuites sur le réseau d'eau potable pour atteindre le rendement de 85% (à vérifier).

Indicateur(s) : Rendement du système d'alimentation en eau potable (m^3 brut/m^3 vendu), Consommation énergétique du système d'alimentation en eau potable (kWh/hab).

Statut : en cours (à renforcer)

Politique liée : Eau et assainissement

Élu référent : VP en charge de l'eau et de l'assainissement, de la protection de la ressource et de la GEMAPI

Pilote(s) : Hélène MAETZ, Philippe PACE

Budget : Moyens constants

Financeur(s) : SUEZ

Action n°16 : Sécuriser l’accès à l’eau : protéger la ressource des pollutions (notamment agricoles) et de la surexploitation

Agriculture Durable

Objectif(s) : Élaborer le programme d'actions de reconquête de la qualité de l'eau à destination des agriculteurs implantés sur des zones de captage. Mettre en œuvre ce programme (dont l'animation).

Indicateur(s) : Mise en place du programme d’actions

Complexité à la mise en œuvre du suivi des indicateurs de la qualité de l'eau : Nitrates, Phytosanitaires et herbicides en raison de l’inertie et ainsi du temps nécessaire entre la mise en place d’une action et la visibilité de ses effets.

Statut : en cours (à renforcer)

Politique liée : Alimentation en eau potable

Élu référent : VP en charge de l'eau et de l'assainissement, de la protection de la ressource et de la GEMAPI

Pilote(s) : Valerie HEYD, Timothé NICOT

Budget : 20 000€

Financeur(s) : Non précisé

Action n°17 : Mettre en place un plan de formation permettant aux pilotes politiques et techniques d'acquérir l'ensemble de compétences nécessaires pour mener à bien les actions du présent programme

Formation continue des élus et agents

Objectif(s) : Faire grandir les compétences pluridisciplinaires au sein de la CCPO. Renforcer les capacités de l'équipe technique et des élus à appréhender la complexité des sujets à traiter et à mener des actions transversales.

Indicateur(s) : % des effectifs ayant suivi une formation en lien avec la transition écologique, % de satisfaction de la qualité de la formation reçue.

Statut : en cours (à renforcer)

Politique liée : Ressources humaines

Élu référent : VP Transition Ecologique

Pilote(s) : Audrey SCHIMBERLE

Budget : Moyens constants

Financeur(s) : Non nécessaire

Action n°18 : Formaliser une politique d'achats responsables

Image et exemplarité de la CCPO

Objectif(s) : Élaborer une charte ou un schéma d'achats publics responsables. Identifier les principaux leviers d'action (impact potentiel) de la CCPO et adopter une approche ciblée par une catégorie ou famille d'achats.

Indicateur(s) : % des marchés intégrant des critères environnementaux/sociaux, Montant annuel des achats intégrant des critères environnementaux/sociaux.

Statut : nouvelle

Politique liée : Commande publique

Élu référent : Président

Pilote(s) : Mathilde HERBST

Budget : Moyens constants

Financeur(s) : Non nécessaire

Action n°19 : Créer des instances de gouvernance afin de piloter l'ensemble des politiques de la transition écologique

Gouvernance et pilotage de la transition écologique

Objectif(s) : Décliner, suivre et évaluer le PCAET à l’échelle intercommunale. Élaborer, piloter et évaluer le programme de transition écologique dans le cadre de la démarche TeTe.

Indicateur(s) : Création d'une instance stratégique de TE, Création d'une instance opérationnelle de TE, Nb de réunions de l'instance de gouvernance par an, Nb de sujets traités.

Statut : nouvelle

Politique liée : Transition écologique

Élu référent : Futur VP transition écologique

Pilote(s) : Audrey SCHIMBERLE, Timothé NICOT, Valérie HEYD

Budget : Moyens constants

Financeur(s) : Non nécessaire

Action n°20 : Construire un programme d'animation pluriannuelle multi-thématiques et multi-formats à destination du grand public et du public scolaire

Éducation au développement durable

Objectif(s) : Développer une culture commune de l'adaptation au changement climatique et de la transition écologique. Couvrir des sujets variés en lien avec les enjeux du territoire : préservation de la biodiversité, ressource en eau, services éco-systémiques, santé environnementale (alimentation, produits d'entretien, soins cosmétiques, etc.), école du dehors, lien entre la nature et le bien-être. Expérimenter des formats variés : ateliers, fresques, ciné-débats, sorties thématiques, balades, apéros - ancrer de bonnes pratiques de consommation responsable.

Indicateur(s) : Nb de personnes/événement, Nb d'évènements/an, Sondage après l'événement et 6 mois plus tard pour constater les changements de comportements.

Statut : nouvelle

Politique liée : Transition écologique

Élu référent : VP en charge de déchets - environnement

Pilote(s) : PETR (Orlana, Carla), CCPO (Timothé, Valérie, Etienne, Helène)

Budget : 90 000€

Financeur(s) : PETR, associations, maisons de la nature, institutionnels (dont la Région GE), SMEAS, SMBE, communes, enseignants des écoles, ALEF (périscolaire), entreprises du territoire

Action n°21 : Accompagner les activités agricoles vers des pratiques culturales résilientes et durables

Agriculture durable

Objectif(s) : Réduire les impacts environnementaux des pratiques agricoles : réduire les intrants, les pollutions des sols, des cours d'eau et les émissions de GES (empreinte carbone des intrants). Préserver la biodiversité. Adapter les pratiques culturales aux effets du changement climatique.

Indicateur(s) : Évolution du % des SAU en cours de conversion ou en bio, Évolution du taux des résidus polluants dans l'eau (nitrates, phytosanitaires, herbicides), Diversité de l'assolement.

Statut : nouvelle

Politique liée : Alimentation en eau potable

Élu référent : VP en charge de l'eau et de l'assainissement, de la protection de la ressource et de la GEMAPI

Pilote(s) : Valerie HEYD, Timothé NICOT, UHA

Budget : Stagiaire Master agriculture durable : 5 000 €, Élaboration d'un PAT : 50 000 €, Animation : 5 000 € (Total : 60 000 €)

Financeur(s) : Université de Strasbourg (OPUS), PETR

Action n°22 : Développer l’agriculture nourricière pour gagner en autonomie alimentaire

Agriculture durable

Objectif(s) : Améliorer l'autonomie alimentaire du territoire. Lutter contre le gaspillage alimentaire. Développer de nouvelles activités économiques autour de l'agriculture nourricière. Adapter les pratiques culturales aux effets du changement climatique.

Indicateur(s) : À définir ultérieurement avec les partenaires potentiels dans le cadre d'un PAT.

Statut : nouvelle

Politique liée : Développement économique

Élu référent :

Pilote(s) : PETR du Piémont des Vosges, Valérie HEYD et Timothé NICOT en co-pilotes

Budget : À préciser dans le cadre d'un potentiel PAT

Financeur(s) : À préciser dans le cadre d'un potentiel PAT

Action n°23 : Réaliser une veille sur les dispositifs d’aide et d’accompagnement à destination des acteurs économiques et les diffuser

Résilience des activités économiques

Objectif(s) : Accompagner les acteurs économiques dans leur recherche de financements des projets de transition énergétique, d'adaptation au changement climatique et d'économie circulaire. Communiquer sur les accompagnements techniques des acteurs spécialisés (CCI/CMA, interprofessions, BPI et autres) visant l'amélioration de la performance environnementale des entreprises.

Indicateur(s) : Variété des thématiques de "transition" abordées (sur une année), Taux d'ouverture de la newsletter.

Statut : nouvelle

Politique liée : Développement économique

Élu référent : Président

Pilote(s) : Timothé NICOT, Matthieu LITZELMANN

Budget : Moyens constants

Financeur(s) : Non nécessaire

Action n°24 : Identifier, valoriser et communiquer autour des démarches exemplaires des acteurs économiques

Résilience des activités économiques

Objectif(s) : Promouvoir des démarches vertueuses des acteurs économiques du territoire y compris auprès du grand public. Construire une culture partagée de la transition écologique. Mieux connaître l'éco-système d'acteurs économiques. Faciliter les coopérations interentreprises.

Indicateur(s) : À définir en fonction de l'action de communication.

Statut : nouvelle

Politique liée : Développement économique

Élu référent : Président

Pilote(s) : Matthieu LITZELMANN, Léa FRICKERT

Budget : Moyens constants

Financeur(s) : Non nécessaire

Action n°25 : Accompagner le développement des boucles locales d’économie circulaire (au sein d’une filière locale par exemple)

Résilience des activités économiques

Objectif(s) : Favoriser l'émergence d'une ressourcerie (dans la continuité de l'étude de faisabilité technico-économique validant le potentiel d'un tel projet).

Indicateur(s) : Tonnes de déchets évités, ETP créés et/ou pérennisés.

Statut : nouvelle

Politique liée : Prévention des déchets/Développement économique

Élu référent : VP en charge de déchets - environnement

Pilote(s) : Valerie HEYD

Budget : 1 700 000 €

Financeur(s) : À préciser lors de l’élaboration du projet

Action n°26 : Renouveler le PLPDMA

Prévention et gestion des déchets

Objectif(s) : Mettre en place une CCES et la réunir régulièrement pour suivre les actions du PLPDMA. Identifier et réduire les impacts environnementaux et sociaux des déchets (hors bilan carbone). Conseiller et orienter les acteurs économiques sur la prévention et la gestion de leurs déchets.

Indicateur(s) : Adoption d'un nouveau PLPDMA.

Statut : nouvelle

Politique liée : Collecte et traitement des déchets

Élu référent : VP en charge de déchets - environnement

Pilote(s) : Valerie HEYD

Budget : 30 000€

Financeur(s) : CCPO

Action n°27 : Développer des coopérations territoriales

Objectif(s) : Soutenir la dynamique des projets de transition écologique. Mutualiser les moyens techniques, financiers, l'ingénierie entre les différents échelons des collectivités, entre les communes membres, les EPCI voisins. Conclure des partenariats entre les différents acteurs publics et privés pour assurer la cohérence et la complémentarité entre les projets. Accompagner les communes membres et encourager des actions mutualisées.

Indicateur(s) : Rétroplanning, rencontres, listes de présence, comptes rendus, mises au point, catalogue, lister les engagements collectifs.

Statut : nouvelle

Politique liée : Transition écologique

Élu référent : VP en charge de déchets - environnement

Pilote(s) : Agents de la CCPO et partenaires techniques

Budget : Moyens constants

Financeur(s) : Non nécessaire